

nouvelles



**Début des négociations
pour 5000 salarié-es
de l'hôtellerie**

Cap sur la qualité de vie

Qui sème le vent...

Près des trois quarts des jeunes contribuables s'adonnent à ce qui est probablement le « sport national » le mieux caché et le plus répandu à la fois : fourrer le gouvernement. Que ce soit en travaillant au noir, ou en acceptant une offre de payer sous la table un produit ou un service, ou en rapportant des biens de l'étranger sans les déclarer à la douane, etc., ils fraudent le fisc sous toutes ses formes allègrement et à qui mieux-mieux, tous les moyens sont bons pour échapper à leurs obligations de mamelles du Conseil du trésor.

Et l'on s'étonne. Et l'on se scandalise. On est « déboussolé », dit l'analyste du sondage en question, par le je-m'en-foutisme de la jeune génération face au projet collectif ainsi nié, ou pire encore saboté. « Ça fait tout simplement partie du paysage usuel, c'est banalisé », dit-il.

Hé ben. C'est plutôt le contraire qui eût été étonnant, à mon humble avis. N'est-ce pas depuis le lendemain de l'instauration de la TPS que l'on peut voir à pleines pages dans les journaux des publicités commerciales clamant : « Ne payez pas la TPS ! » ? Qu'est-ce qu'un tel slogan imprime subrepticement dans les confins du cerveau, sinon qu'une bonne affaire, c'est celle où l'on roule le gouvernement ?

« J'ai l'impression que les valeurs individuelles prennent le dessus », dit encore l'analyste-politicologue Yves Boisvert. Mais quoi, n'est-ce pas là le cœur du discours dominant dans nos sociétés occidentales depuis vingt ans ? N'est-il pas normal qu'après avoir dénigré systématiquement le rôle et la place de l'État pendant toutes ces années et exalté le néo-capitalisme sauvage comme panacée, vienne le règne de l'individualisme, du chacun-pour-soi, du au-plus-fort-la-poche, de l'égoïsme et du *Me, myself and I* qui s'ensuivent naturellement ?



Alors, comment reprocher aux jeunes de s'être moulés dans ce type de rapports individu-société que les chevaliers du néolibéralisme ont réussi à édifier en dogme ?

Fédéralisme

À part la délicieusement ridicule Sheila Copps, y a-t-il plus *canadian* que le Conference Board of Canada ?

Et quand c'est sur la base d'une étude réalisée par ce très fédéraliste CBC qu'un ancien ministre libéral, en l'occurrence le fiscaliste Yves Séguin, conclut que oui, il existe un déséquilibre fiscal dans ce fédéralisme typiquement *canadian*, et qu'Ottawa doit accepter de céder une partie de ses revenus aux provinces pour que ce fédéralisme puisse porter son nom, on devrait logiquement s'attendre à ce que cela se réalise sans discussion, le lendemain matin. Mais dans ce foutu pays où il n'est pas anormal que *fédéralisme* rime avec *démagogie*, parions plutôt que Jean Chrétien et Stéphane Dion auront le toupet de nous promettre plus ou moins subtilement que ces argents nous seront versés à condition que les méchants séparatissssses soient chassés du pouvoir à Québec.

503

nouvelles CSN

est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux (514) 598-2131. Publié tous les quinze jours, il est tiré à 25 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

Coordination
Benoit Aubry
benoit.aubry@csn.qc.ca

Rédaction
Information-CSN
Photographes
Clément Allard, Alain Chagnon, Michel Giroux, Gilles Lepage, Contributions militantes
Photographies de la couverture
Laurent Gladu
Caricaturiste
Boris
Soutien technique
Lyne Beaulieu

Conception graphique
Jean Gladu
Mise en page
Benoit Aubry, Jean Gladu, Sophie Marcoux
Numérisation photo
Benoit Aubry
Films
Graphique Couleur
Impression
Les syndiqués CSN de l'imprimerie L'Éclaireur de Beauveville

Distribution
L'équipe du Service de distribution de la CSN, avec la collaboration de membres du Syndicat de l'alimentation de Saint-Hyacinthe (CSN), en lock-out depuis le 21 juin 1999.
Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus : (514) 598-2233
1601, av. De Lorimier, Montréal QC H2K 4M5

Site Internet de la CSN
<http://www.csn.qc.ca>
ISSN : 0712-8789
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2002
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2002
Port de retour garanti : CSN
Envoi de poste publication
no de convention : 40064900



Au centre, Jean Lortie, président de la Fédération du commerce-CSN lors d'une manifestation à l'occasion de la négociation coordonnée de l'hôtellerie de 1999.

5000 travailleuses et travailleurs de l'hôtellerie en négociation

« Les travailleuses et les travailleurs de l'hôtellerie du Québec sont déterminés à améliorer leurs conditions de travail », affirme Jean Lortie, président de la Fédération du commerce-CSN.

Pierre Dubois

La cinquième édition nationale de la négociation coordonnée de l'hôtellerie a été lancée ce dimanche 17 mars à Montréal. Des conférences de presse doivent suivre à Québec et à Sherbrooke. Une forte proportion des travailleuses et des travailleurs de l'hôtellerie, membres de syndicats affiliés à la CSN, entreprennent le renouvellement de leur convention collective. En 2002, la majorité des 33 syndicats de l'hôtellerie sont de la région de Montréal. Cependant, trois hôtels de Québec, cinq de l'Estrie et un de l'Outaouais participent à la négociation.

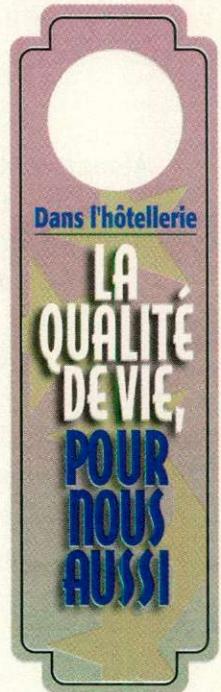
Reprise économique

L'économie américaine montre maintenant des signes évidents de reprise. Pourtant, en 2001, et surtout avec les événements du 11 septembre, la morosité régnait en maître. Le nombre d'emplois aux États-Unis, en Ontario et au Québec était en hausse en février 2002. La Réserve fédérale américaine vient de réviser à la hausse son estimation de la croissance du produit intérieur brut (PIB) aux États-Unis, pour le dernier trimestre de 2001, et la Banque du Canada a imité son geste.

En 2002, la plate-forme de revendications de la négociation coordonnée de l'hôtellerie touche spécialement à la qualité de vie au travail, ce que reflète bien le thème : « Dans l'hôtellerie, la qualité de vie pour nous aussi ».

Le secteur économique de l'hôtellerie du Québec entre donc dans une période d'effervescence. Depuis le début de mars, les assemblées générales se succèdent et cette adoption des projets communs de négociation se poursuivra en avril.

Toutes les conventions collectives des syndicats concernés arrivent à échéance en début d'été. Dans l'hôtellerie, la prochaine période estivale s'annonce donc chaude et mouvementée.



Une plate-forme de revendications axée sur l'amélioration des conditions de travail

Les quelque 5000 travailleuses et travailleurs qui participent à la négociation coordonnée de l'hôtellerie exigeront l'amélioration de leurs conditions de travail, des bénéfices marginaux et des salaires. Pour l'essentiel, les revendications sont les suivantes :

- L'élimination des surcharges de travail : par exemple, les syndicats revendiqueront des planchers d'emploi ou des ratios entre le nombre de chambres louées et le nombre de salarié-es en poste ;
- Les assignations temporaires : les droits et les avantages sociaux de la convention doivent être maintenus lors d'une assignation temporaire qui résulte d'un problème de santé et de sécurité du travail ;
- La sous-traitance doit être interdite. Il s'agit d'une sérieuse menace aux conditions de travail des syndiqué-es ;
- Le régime de retraite : un Régime enregistré d'épargne retraite (REER) collectif doit être mis en place, de même que des mesures incitatives pour la retraite des salarié-es de 50 ans et plus ;
- Les vacances : après 18 ans d'ancienneté, les travailleuses et les travailleurs doivent avoir droit à une sixième semaine de vacances ;
- Les frais d'arbitrage doivent être assumés à 100 pour cent par l'employeur ;
- Une prime de 1,00 \$ l'heure doit être consentie pour le travail pendant la fin de semaine ;
- Les augmentations de salaire : pour chacune des trois années de la convention, les travailleuses et les travailleurs de l'hôtellerie veulent des augmentations de salaire de cinq pour cent.

Le président Laviolette rencontre le premier ministre Landry

Efforts soutenus de la CSN pour consolider Alcoa

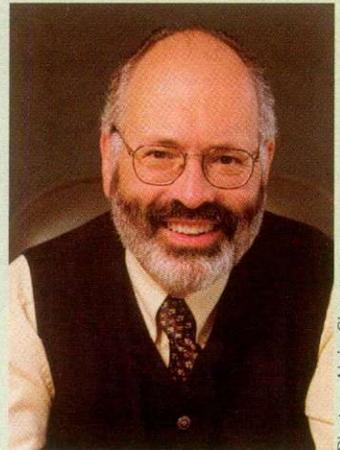
Michel Crête

Alouette-Alcan a remporté la course aux 500 mégawatts (MW) que le gouvernement du Québec mettait à la disposition des alumineries.

Le consortium pourra ainsi agrandir et doubler sa production d'aluminium chez Alouette à Sept-Îles.

Québec a préféré retenir la proposition du consortium formé d'Alouette et d'Alcan, notamment parce que son projet créera deux fois plus d'emplois dans le secteur de la transformation de l'aluminium, soit 1000 emplois d'ici 10 ans. Rivale d'Alouette-Alcan, Alcoa de Baie-Comeau n'a donc pas convaincu Québec de retenir son projet global.

Mais loin de se laisser abattre par l'annonce faite le 21 février, la CSN œuvre à la consolidation et à l'essor de l'aluminerie Alcoa de Baie-Comeau, qui fait appel à 1575 métallurgistes.



Marc Laviolette

Photo : Alain Chagnon

La CSN à l'action

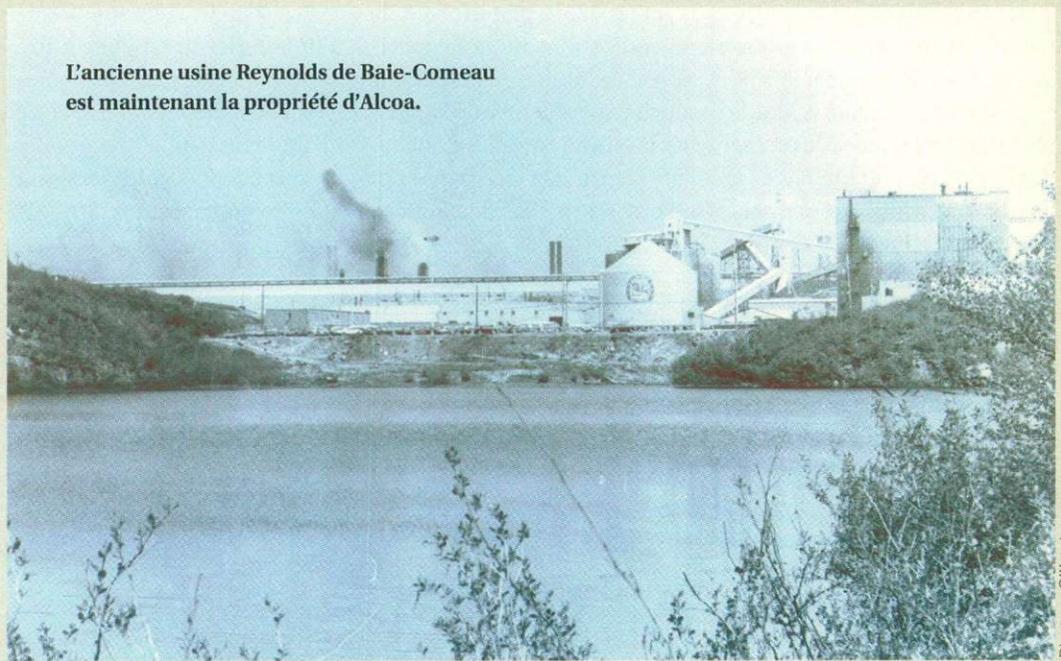
Ainsi, l'avenir de l'ancienne aluminerie Reynolds de Baie-Comeau a-t-elle été au cœur même des discussions que le président de la CSN, Marc Laviolette, et le premier ministre du Québec, Bernard Landry, ont eues, à Québec, dans la soirée du 14 mars.

Cette rencontre faisait suite à une réunion que le président Laviolette et celui de la Fédération de la métallurgie de la CSN, Alain Lampron, avaient eue, le 27 février, avec les représentants du syndicat d'Alcoa de Baie-Comeau.

Le président de la CSN a rappelé à M. Landry qu'il a tout de même encouragé Alcoa à aller de l'avant avec son projet de modernisation de ses cuves et de son procédé Soderberg, à Baie-Comeau, afin de consolider 400 emplois et d'éviter autant de mises à pied d'ici 2008. Et cela, même si Québec n'a pas retenu son projet global de développement.

Modernisation de l'aluminerie

De plus, le jour de l'annonce tellement attendue, le premier ministre Landry a garanti à



L'ancienne usine Reynolds de Baie-Comeau est maintenant la propriété d'Alcoa.

Photo : Cilles Lepage

Alcoa qu'elle pourrait disposer de 100 mégawatts (MW) pour moderniser son aluminerie de Baie-Comeau.

Aussi le président de la CSN est-il intervenu auprès du premier ministre pour que son gouvernement et Alcoa s'engagent rapidement dans des pourparlers afin de pouvoir moderniser les équipements et améliorer le procédé Soderberg, avant qu'ils ne soient désuets. D'ailleurs, ce genre de modernisation pourrait en-

suite s'étendre aux autres alumineries pour aider le Québec à réduire ses gaz à effet de serre.

Marc Laviolette a aussi insisté auprès du premier ministre Landry pour que Québec examine d'autres possibilités pouvant aider Alcoa à réaliser l'ensemble de son projet.

Tout en revendiquant la consolidation des emplois dans la transformation primaire de l'aluminium, la CSN milite depuis plusieurs années

déjà pour que sa transformation secondaire se fasse au Québec. La centrale veut aussi que ces activités industrielles aient lieu dans le respect des normes environnementales.

Les suites

Le président de la CSN fera bientôt rapport de son entretien avec le premier ministre aux représentants des travailleurs de l'aluminerie de Baie-Comeau.

À La Tuque

Les infirmières et infirmières auxiliaires n'en peuvent plus

Jean-Pierre Larche

Les infirmières du Centre de santé et des services sociaux de la Saint-Maurice veulent que leurs conditions de travail s'améliorent rapidement, sans quoi elles accentueront la pression.

En mai 2001, la direction du Centre de santé et des services sociaux de la Saint-Maurice de La Tuque a décidé de procéder à des compressions majeures au Centre Mère-Enfant (CME), lieu de l'obstétrique et de la pédiatrie. Les infirmières et infirmières auxiliaires avaient protesté vivement devant la décision de retrancher 12 postes d'infirmières sur 19 au CME. Près d'un an plus tard, leurs pronostics les plus pessimistes quant à l'augmentation de leur charge de travail se confirment. Elles n'en peuvent plus.

Situation intenable

La situation est en effet intenable. Les soirs, les nuits et les fins de semaine, une seule infir-



La présidente de l'Alliance des infirmières de l'hôpital Saint-Joseph de La Tuque, Rachel Fluet, et le président de la Fédération de la santé et des services sociaux, Louis Roy. Sur la banderolle, garde Épi Néphrine, sorte de mascotte du syndicat.

mière est en poste au CME afin d'assurer non seulement les soins médicaux, mais également des tâches administrati-

ves et d'entretien. Ainsi, il y a certaines périodes où l'infirmière est incapable de suffire à la tâche, mettant la sécurité



Après avoir toutes porté t-shirt et macaron durant trois semaines, les infirmières et infirmières auxiliaires latuquoises ont décidé d'engager des moyens de pression de « type 2 », si le dossier ne progresse pas.

des patients en jeu. L'Alliance des infirmières, affiliée à la CSN, réclame que deux infirmières soient en poste au CME en tout temps.

En permettant à une nouvelle infirmière de travailler conjointement avec une plus expérimentée, on pourrait d'ailleurs prévenir une autre crise potentielle : celle d'une pénurie d'expertise.

Autres irritants

Si la problématique du CME est la plus urgente pour le syndicat, il reste de nombreux irritants à la qualité de vie au travail : plus de 170 griefs sont en attente, l'employeur refuse d'accorder des libérations syndicales, voire les annule, et ce ne sont là que quelques exemples.

Les moustaches sont-elles nécessaires à Radio-Canada ?

Les travailleuses à l'emploi de la Société Radio-Canada ont profité de la Journée internationale des femmes pour dénoncer la discrimination salariale dont elles sont victimes.

Jean-Pierre Larche

À l'heure du dîner, le 8 mars, une centaine d'employées de la SRC se sont réunies à l'entrée de l'édifice, rue René-Lévesque, cravate au cou et moustache aux lèvres. Devraient-elles porter de tels accessoires lorsque les patrons les convoquent dans leur bureau pour négocier de petits suppléments individuels ?

Négociations difficiles

Au moment où *Nouvelles CSN* entrait sous presse, le Syndicat

des communications de Radio-Canada menait toujours des négociations dont un enjeu primordial est justement de mettre un terme à ce régime d'arbitraire, générateur d'ini-

quités. Dans l'ensemble, les négociations sont difficiles. La SRC a soumis au syndicat, le 12 mars, une offre « finale et globale », que le syndicat cherchait à améliorer avant son assem-



Photo : Alain Chagnon

blée générale du samedi 16 mars.

Parmi les points toujours en litige, il y a cette fameuse question des suppléments individuels, qui représente quelque 11 pour cent de la masse salariale. Le syndicat réclame également une révision en profondeur des monographies d'emploi, c'est-à-dire procéder à une redéfinition des tâches liées aux différents corps d'emploi. Ces monographies n'ont pas été révisées depuis si longtemps, dans certains cas, que certaines tâches auxquelles elles font référence n'existent tout simplement plus. Le syndicat veut aussi que la SRC procède à l'embauche d'au moins la moitié des employés confinés à un statut précaire depuis des années.

Finis les déchets...

Guide syndical sur le traitement des matières résiduelles

Henri Goulet

Si rien ne se crée, désormais, plus rien ne doit se perdre. Exit les déchets de notre vocabulaire et de nos sacs verts. Avec l'entrée en vigueur des modifications à la *Loi sur la qualité de l'environnement*, le 1^{er} janvier 2001, municipalités, entreprises, commerces et institutions doivent se convertir et adopter des plans de gestion des matières résiduelles. Désolé. *Dura lex, sed lex!*

Pour accompagner cette transformation majeure des comportements dans les milieux de travail, la CSN vient de faire paraître un tout nouveau guide syndical d'intervention sur le traitement des matières résiduelles en milieu de travail. Un beau guide vert pour accompagner un ambitieux programme de formation. Pas moins de 900 syndicats affiliés à la CSN, dans toutes les régions du Québec, seront directement sensibilisés. De plus, une bonne trentaine de projets-pilotes, qui serviront de modèles, seront

aussi mis en place dans autant de syndicats.

Ce programme de formation a été rendu possible grâce à une subvention de 255 000 \$ provenant du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et son partenaire le gouvernement du Québec, dont la mission est de soutenir financièrement des projets permettant d'améliorer et de diffuser les connaissances et les pratiques respectueuses du développement durable. Pour le vice-président et responsable du Collectif environnement à la CSN,

Photo : Alain Chagnon



Le vice-président Roger Valois est responsable du Collectif environnement à la CSN.



Roger Valois, la préoccupation environnementale en milieu de travail passe nécessairement par la participation active des travailleuses et travailleurs. « Non seulement la nouvelle loi impose-t-elle des contraintes majeures, mais les plans de gestion exigés dans tous les milieux de travail auront eux aussi un impact majeur sur l'organisation même du travail, a-t-il noté. Lorsqu'il est question de modifications de certaines tâches, il est préférable que les travailleuses et les travailleurs aient leur mot à dire et qu'ils soient directement impliqués. »

Shah Ismatullah Habibi œuvre à Sherbrooke depuis 1993

La CSN salue l'apport exceptionnel d'un réfugié afghan

Michel Crête

C'était au tour de la CSN de rendre hommage à M. Shah Ismatullah Habibi, un réfugié afghan installé à Sherbrooke depuis 1993, pour avoir œuvré à la construction d'une société plus juste et tolérante. Il s'est particulièrement illustré en contribuant au rapprochement culturel, ainsi qu'à l'adaptation et à l'intégration des membres de sa communauté, chassés de leur pays par la guerre.

A l'occasion de son conseil confédéral régulier, tenu à Québec le 14 mars, la centrale syndicale a tenu à saluer tout particulièrement l'apport exceptionnel à notre société de M. Habibi, directeur du Comité d'accueil aux nouveaux immigrants (CANI). En 2001, M. Habibi avait aussi reçu le Prix Jacques-Couture à l'occasion de l'attribution des Prix québécois de la citoyenneté.

Une soixantaine de candidats

Présentée par le Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie, la candidature de M.

Habibi a été retenue parmi une soixantaine d'autres à l'occasion du projet « Les bâtisseurs du Québec, un rendez-vous avec l'histoire ». Piloté par le comité confédéral sur les relations interculturelles et raciales de la CSN, ce projet rassembleur a vu le jour en mars 2001.

L'engagement de quatre autres personnes issues des communautés culturelles a également été porté à l'attention des membres du conseil confédéral. Il s'agit de M. Vincent Echavé, un médecin d'origine cubaine, de M. Jean-Claude Kalubi, originaire du Zaïre, de Mme Marie-Jude

Les bâtisseurs du Québec, un rendez-vous avec l'histoire

Pour une deuxième année consécutive, la CSN invite ses organismes affiliés à participer au projet Les bâtisseurs du Québec, un rendez-vous avec l'histoire. Piloté par le comité confédéral sur les relations interculturelles et raciales de la CSN, ce projet vise à reconnaître les privilèges et le racisme, comprendre l'immigration et rapprocher les différentes communautés qui composent le Québec moderne.

De quoi s'agit-il ?
La CSN vous invite à proposer des personnes issues des communautés culturelles, qui ont contribué à bâtir le Québec d'aujourd'hui et dont l'apport a eu un impact positif sur la vie de nos communautés dans une ou plusieurs régions.

Comment participer ?
En contactant le conseil central de votre région ou le comité confédéral des relations interculturelles et raciales de la CSN pour obtenir le dépliant de participation. Voir www.csn.ca/qr

Comité confédéral des relations interculturelles et raciales de la CSN : (514) 596-2405



Étienne, d'origine haïtienne, et de M. Yao Assogba, du Togo.

Une deuxième édition

La CSN est satisfaite de la participation à ce projet, une première pour la centrale syndicale. Il y aura donc une seconde édition cette année.

Centres de la petite enfance

Votes de débrayage et mobilisation

Roger Deslauriers

Les travailleuses des centres de la petite enfance souhaitent voir s'accélérer la négociation concernant l'application, pour elles, de l'équité salariale et la mise sur pied de leur régime de retraite. C'est pour cette raison qu'elles tiennent des activités et qu'elles sont appelées à se prononcer sur un plan d'action comprenant des journées de grève. Les premières assemblées tenues ont toutes donné des résultats favorables au plan d'action proposé.

L'entente de 1999 prévoyait que les travaux des comités devaient aboutir dans l'année suivant ce règlement. Participant, le 11 mars, à la manifestation des CPE de la région de Montréal, Claudette Carbonneau, vice-présidente de la CSN, dénonçait la situation actuelle. « Depuis sa prise en charge du ministère de la Famille et de l'Enfance, madame Linda Goupil n'a pas semblé porter beaucoup d'attention aux suites que son gouvernement s'était pourtant engagé à donner. Encore récemment, elle remettait à la fin de l'année toute possibilité de mettre en place le régime de retraite. Sa-

chant que la tenue d'élection pourrait tout remettre en cause et renvoyer la réalisation du régime aux calendes grecques, il s'agit d'un délai supplémentaire tout à fait inacceptable » a lancé la vice-présidente de la centrale.

À Québec, le même jour, une délégation des syndicats des CPE de la Capitale nationale a rencontré la ministre Linda Goupil. Cette dernière maintient que ses priorités vont au développement du réseau, plaçant ce développement en opposition à la reconnaissance des droits des travailleuses.



Photos : Alain Chagnon

Claudette Carbonneau, vice-présidente de la CSN, s'adressant à la foule.



Véronique Lapierre (en mortaise), présidente du Syndicat des CPE de la région de Montréal et de Laval estimait que les choses ont déjà beaucoup trop traîné. « La ministre nous félicite pour avoir soutenu à bout de bras le développement du réseau, mais quand vient le temps de reconnaître la valeur de notre travail et d'investir dans notre avenir elle reporte tout à plus tard, comme si ça n'allait pas avoir de conséquence pour nous », a dénoncé la présidente régionale.

Déséquilibre fiscal entre Québec et Ottawa

La commission Séguin confirme l'analyse de la CSN

Yvan Sinotte

« Le rapport de la commission Séguin met nettement en lumière le déséquilibre existant entre les moyens du Québec et donner des services et l'accu-

mulation de richesse entre les mains du fédéral. Qu'Ottawa en convienne enfin, et le plus tôt sera le mieux, et partage équitablement l'assiette fiscale avec les provinces. Notre système de santé en a besoin, nos services sociaux en ont besoin, l'éducation en a besoin. Ce n'est plus le temps de tergiverser mais d'agir. »

Marc Laviolette, président de la CSN, réagit ainsi à la publication, le 7 mars, du rapport de la commission présidée par M. Yves Séguin portant sur le déséquilibre fiscal entre le gouvernement fédéral et les provinces, particulièrement le Québec.

Pour la vice-présidente de la CSN responsable des questions fiscales, Claudette Carbonneau, ce rapport a le mérite d'être clair et ses recommandations rapidement applicables. « Tout ce qu'il faut pour mettre en œuvre ces recommandations, c'est un minimum de bonne volonté politique de la part d'Ottawa. Il faut, de même, que les ministres Martin et Dion réalisent enfin

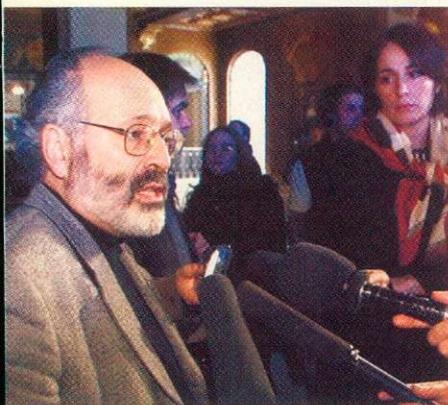


Claudette Carbonneau

que des gens au Québec souffrent parce que le Québec doit se priver de consacrer les sommes d'argent qui seraient nécessaires pour relever le niveau des soins de santé et que cet argent est entre leurs mains. »

Indice de pauvreté

Marc Laviolette et Claudette Carbonneau sont également d'avis que le nouveau mécanisme de péréquation qui pourrait être discuté, si les recommandations du rapport Séguin sont retenues, devrait intégrer un indice de la pauvreté pour chaque province.

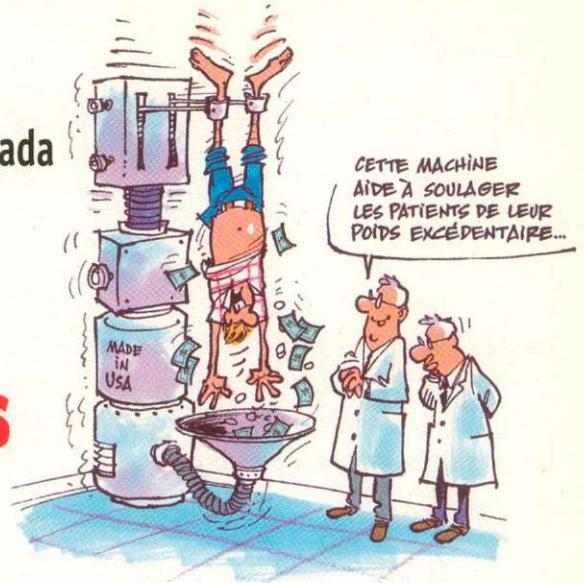


Marc Laviolette

Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada

Roy Romanow craint le développement d'un système à 10 vitesses

Textes : Henri Goulet

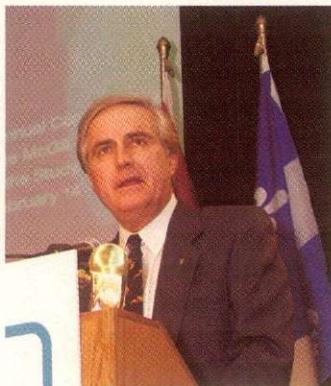


Roy Romanow n'a vraiment pas la cote au Québec. Une certaine méfiance collective lui colle à la peau depuis la « nuit des longs couteaux » au début des années 1980. Alors qu'il était titulaire du ministère des Affaires intergouvernementales de la Saskatchewan, il a joué un rôle de premier plan dans les négociations conduisant à l'Accord constitutionnel de novembre 1981 et à l'exclusion du Québec de la constitution canadienne. Mis à part ce contentieux, il demeure toutefois un ardent défenseur de la viabilité d'un système de santé public. Chose certaine, la commission qu'il préside actuellement sur la réforme des soins de santé au Canada sera déterminante pour l'avenir du système canadien.

Dans son rapport d'étape déposé le 6 février dernier, Roy Romanow pose on ne peut plus clairement les différentes hypothèses de discussion qui guideront les 18 débats publics qui se tiendront en mars et avril dans toutes les grandes villes du Canada (voir encadré). Une formulation aussi limpide des positions qui s'affrontent a l'immense avantage de faire ressortir les enjeux plus obscurs qui rôdent autour de la supposée crise du système de santé.

Rencontré à l'occasion de la conférence publique organisée par l'Institut d'études canadiennes de McGill en février, Roy Romanow a tenu à sonner l'alarme devant les inquiétantes tendances qui se manifestent un peu partout au Canada. « Mike Harris ne parle même plus d'un système à deux vitesses, mais bien d'un système à 10 vitesses, a-t-il déploré. Un système qui verrait chacune des dix provinces prendre leur propre direction, allant même jusqu'à introduire un mode de compétition entre elles. Je demeure persuadé que les Cana-

diens ne veulent pas d'un système à 10 vitesses. Malheureusement, je dois reconnaître que ce scénario est maintenant devenu une possibilité. »



Roy Romanow : « Le système canadien a besoin d'une restructuration, pas d'une démolition ! »

Pour un social-démocrate dans l'âme comme Roy Romanow, l'éclatement d'un système qui a pris naissance dans sa propre province représenterait un retour en arrière quasi tragique, d'où sa volonté de voir un nombre important de Canadiens participer aux discussions de la commission. « Mon rapport dit une chose : amorçons un véritable débat sur les valeurs de notre système. Une majorité de la population

ne se souvient plus des débats qui avaient cours au début des années 1960, au moment de l'instauration du système public canadien. Ce n'est plus le temps de mener les débats dans les corridors. Il faut le faire au grand jour avec le public, maintenant, une fois pour toutes. Ainsi, mes recommandations en novembre prochain seront fermes et au cœur des problèmes. »

Les quatre perspectives de réforme qui doivent nourrir les débats

Investissement accru de l'État

Le système a des besoins précis auxquels il faut répondre le plus rapidement possible, soit par le biais du régime fiscal, soit en réaffectant des dépenses consacrées à d'autres programmes ou soit en augmentant les impôts.

Recours au principe de l'utilisateur-payeur

Le système a besoin d'argent, mais considérant le fait que les impôts sont déjà assez élevés, les fonds devront être recueillis par l'imposition de frais modérateurs ou d'autres formules de participation aux coûts. Ces frais devraient aussi avoir un impact à la baisse sur la consommation des services.

Recours accru au secteur privé

Pour réduire les pressions exercées sur le système public, il serait possible d'avoir accès aux services d'un fournisseur du secteur privé et de les payer directement de sa poche ou par le biais d'un régime d'assurance privée.

Réorganisation des services

Selon cette approche, le système est fragmenté et mal organisé, comportant peu de mesures favorisant la prévention et la promotion de la santé. En modifiant la prestation des services, il serait possible de préserver et d'améliorer le système.

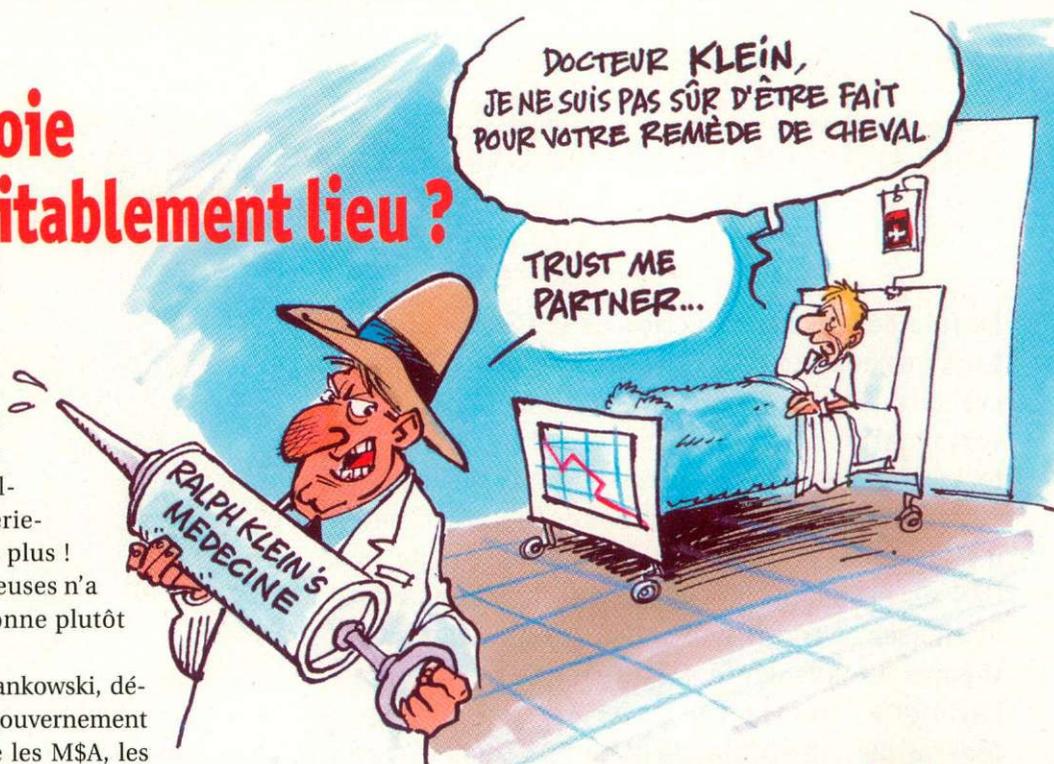
Participez au débat en complétant le cahier de consultation :
www.commissionsoinsdesante.ca

Vent d'Ouest

La guerre de Troie aura-t-elle véritablement lieu ?

Ralph Klein vient de lancer toute une cavalcade visant à dénicher toutes les nouvelles sources de financement des soins de santé. Frais modérateurs, réduction du nombre de services assurés, hausse de la prime d'assurance déjà en vigueur en Alberta et même une éventuelle « loterie-santé ». Faites vos jeux. Rien ne va plus ! Ce courant d'air qui vient des Rocheuses n'a rien d'un chaleureux chinook. Il donne plutôt des frissons dans le dos.

On retrouve dans le rapport Mazankowski, déposé en décembre 2001 auprès du gouvernement albertain, la possibilité d'introduire les M\$A, les Medical Savings Account, une sorte de compte d'épargne médical qui, pour devenir opérationnel, implique la privatisation totale du système de santé. Un beau gros cheval de Troie parqué aux portes du système public. À l'intérieur, on retrouve tous les portetendards affamés du secteur privé.



La CSN participe à la commission Romanow

Les objectifs des M\$A

Les montants actuellement alloués par le système public seraient ainsi transférés au prorata à chaque « citoyen-consommateur » de services, sous forme de crédits déposés dans un compte spécialement dédié aux dépenses de santé, et accessibles par le biais d'une carte-débit santé. Les promoteurs de ce modèle parlent d'un montant d'environ 2000 \$ par personne.

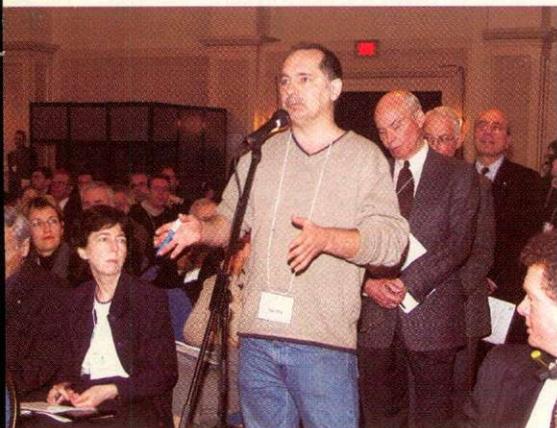
À même ce montant, obligatoirement, chaque unité familiale devra recourir à une assurance privée pour les soins plus coûteux. Hôpitaux, cliniques et médecins factureront pour chacun des services rendus. Les services consommés pourront être payés à même la carte-débit ou payés comptant. L'argent restant dans le compte à la fin de l'année demeure et les montants s'accumulent.

Condition d'implantation des M\$A

Pour implanter un tel système en remplacement d'un système public et universel comme au Canada, le gouvernement serait obligé de transférer ou de vendre toutes les infrastructures qu'il possède actuellement à des parties intéressées, comme les professionnels de la santé, médecins, compagnies d'assurance et autres compagnies privées. Le capital recueilli, dit-on, pourrait être versé dans un fonds spécial pour s'occuper des cas éventuels qui pourraient glisser dans les trous du système.

Actuellement, ce modèle existe déjà à Singapour, dans certaines parties de la Chine et un projet-pilote regroupant 80 000 personnes est aussi en marche aux États-Unis. L'implantation d'un tel modèle au Canada semble impensable. Pour le moment, disent les promoteurs.

La Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada animera deux rencontres au Québec, l'une à Québec le 25 mars et l'autre à Montréal le lendemain. La CSN a l'intention d'y défendre quelques grands principes, dont le fait que l'accroissement de la place du privé est un problème et non pas une solution, que les frais modérateurs sont inéquitables, que les politiques budgétaires du gouvernement canadien ont contribué largement à déstabiliser le système public et que les tensions qui existent entre les provinces et le fédéral proviennent en grande partie du fait qu'Ottawa tente désespérément de s'immiscer dans un champ de juridiction spécifiquement dévolu aux provinces.



Présente à la conférence publique, la ministre de la Santé, M^{me} Anne McLellan, a demandé aux provinces de ne pas entreprendre de réformes majeures avant le dépôt des recommandations de la commission Romanow.

Dans le prochain numéro :
un modèle à 10 vitesses ?

200 délégué-es de la CSN réunis à Québec

Un conseil confédéral préparatoire au congrès

Yvan Sinotte

Le rôle dévolu à la direction de la CSN, l'autoritarisme constaté chez les gouvernements, le nécessaire réflexe démocratique de la société, la prolongation des conventions collectives dans le secteur public, le constat d'un déséquilibre fiscal entre Ottawa et Québec, le terrorisme d'État constaté au Moyen-Orient, l'essor de la CSN et sa responsabilité de syndiquer les travailleuses et travailleurs non organisés sont les thèmes retenus par le président de la CSN, Marc Laviolette, pour lancer le dernier conseil confédéral de la centrale avant le 60^e Congrès qui aura lieu en mai à Québec.

Devant quelque 200 délégué-es de la CSN réunis du 13 au 15 mars à Québec, Marc Laviolette a insisté d'abord sur la collégialité du mode de prise de décision qui caractérise la CSN et qui privilégie le débat et le consensus. « La CSN ne pourra jamais être dirigée de façon autoritaire... Il y a trop de lieux de décisions, à différents niveaux d'intervention, pour qu'une seule personne puisse imprimer à ce mouvement sa seule volonté. C'est ainsi qu'à

la CSN, les avancées sont collectives, comme les reculs sont collectifs. »

Analysant le comportement des gouvernements, au cours des ans, face aux travailleuses et travailleurs, Marc Laviolette a notamment regretté le recours systématique aux lois spéciales pour répliquer aux revendications du mouvement syndical.

Des citoyens engagés

Le président de la CSN se ré-



Photo : Clément Allard

La vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, le président, Marc Laviolette, et la secrétaire générale, Lise Poulin, lors de l'ouverture du conseil confédéral.

jouit cependant de la remontée d'un saine réflexe démocratique dans la société. « De plus en plus, souligne Marc Laviolette, on entend des citoyennes et des citoyens, des organisations, des regroupements qui préconisent l'introduction de la représentation proportionnelle dans notre mode de scrutin, l'élection du premier ministre au suffrage universel, l'adoption d'une constitution pour le Québec. Ce sont toutes des initiatives qui méritent

d'être soutenues. »

Le président de la CSN souhaite que ces aspects de la vie interne de la CSN, que l'évolution du monde politique national et international et que la volonté démontrée des travailleuses et travailleurs de se regrouper pour faire reconnaître leurs droits inspireront les débats des quelque 2000 délégué-es attendus au 60^e Congrès de la centrale qui s'ouvrira le 26 mai prochain à Québec.

Sommet des peuples des Amériques

Un an déjà !

Jean-Pierre Larche

Le Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC) et l'Alliance sociale continentale organiseront une rencontre publique, le 20 avril, à Québec, afin de faire le point sur l'intégration continentale, vue de la société civile, un an après le deuxième Sommet des peuples des Amériques.

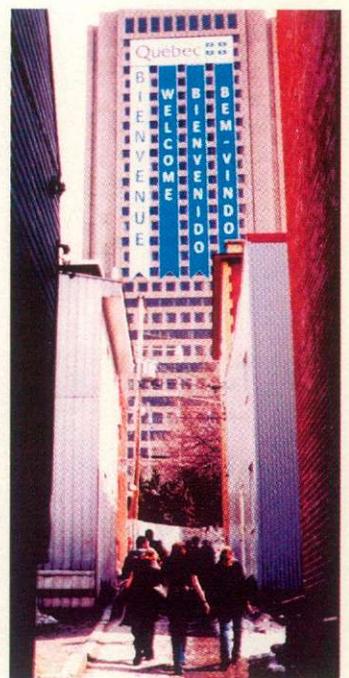


Plus de 60 000 personnes ont manifesté contre la ZLEA et le néolibéralisme à l'occasion du Sommet des Amériques.

Plusieurs personnalités syndicales et sociales des Amériques participeront à ce forum public. Le lieu exact et les détails de l'événement seront confirmés dans les prochaines semaines. Par ailleurs, une

manifestation aura également lieu le 21 avril afin de souligner l'énorme mobilisation à laquelle le Sommet des Amériques avait donné lieu en avril 2001. Les organisateurs de cette manifestation sont le RQIC et la coalition OQP-2001.

Ce sera l'occasion pour les organisateurs du Sommet des peuples de Québec de passer le flambeau aux mouvements sociaux de l'Argentine qui organiseront le prochain sommet, prévu pour avril 2003. De plus, il y sera question des activités qui seront mises en branle au cours de l'année, notamment une journée continentale d'action contre la ZLEA, à l'automne.



Après Québec, le Sommet des peuples des Amériques se déplace en Argentine.

L'apport de Fondation a été capital

Les Fruits de mer de l'Est du Québec fêtent leurs 35 ans !

Serge Lareault

Les Fruits de mer de l'Est du Québec, l'entreprise qui commercialise la fameuse crevette de Matane, fêtent cette année leurs 35 ans d'existence.

Si la centaine de syndiqué-es CSN et les pêcheurs actionnaires de l'entreprise, après avoir traversé bien des tempêtes financières, peuvent célébrer ce succès, Fondation, le fonds de travailleuses et de travailleurs de la CSN, y est aussi pour quelque chose.

En avril 1998, Clearwater, alors propriétaire de l'entreprise, avait décidé de cesser ses activités. Pour cette région et l'industrie de la pêche, il s'agissait d'une perte d'emplois dramatique. « On parle de personnes qui exercent ce métier depuis vingt ans et qui se retrouvaient du jour au lendemain sans travail, avec peu de choix pour se retrouver un emploi dans la région », explique Caroline Cloutier, analyste à Fondation.

Six pêcheurs, dont Georges Fraser aujourd'hui devenu directeur général des Fruits de mer de l'Est du Québec, désiraient devenir actionnaires pour relever l'entreprise. Une transition qui ne se fait pas toute seule et qui demande des capitaux et une expertise financière particulière. « On peut dire un gros merci à Fondation, explique Georges Fraser, car l'entreprise n'existerait plus aujourd'hui. » Outre le financement provenant de l'épargne-retraite des actionnaires de Fondation, majoritairement des syndiqué-es CSN, le Fonds apporte un soutien constant en matière de gestion. « L'industrie de la crevette n'est pas facile, explique M. Fraser. Le directeur de portefeuille Maurice Labbé et l'analyste Caroline Cloutier de Fondation se sont beaucoup impliqués dans le dossier. »

Les travailleuses et les travailleurs ont fait bien des efforts pour maintenir l'entreprise à flot. Cela s'est reflété lors

du renouvellement pour cinq ans de la convention collective. « C'était important pour la région de conserver cette centaine d'emplois et nous l'avons fait, explique Colombe Ouellet, coprésidente du syndicat CSN. »

Une industrie qui a de la houle

Différents intervenants jouent un rôle dans l'industrie de la crevette : pêcheurs, transformateurs, gouvernement, etc. « Le MAPAQ favorise une importante consolidation de ce

secteur pour le maintenir en activité, explique Léopold Beaulieu, p.-d. g. de Fondation. Les prix fluctuent beaucoup en fonction du marché, ce qui a rendu l'industrie assez précaire ces dernières années. Pour la renforcer, la possibilité de créer une société de commercialisation de la crevette est présentement envisagée. »

Un appui à tous les niveaux

En plus de la sauvegarde de leur emploi, les travailleuses et

les travailleurs de l'entreprise bénéficient de la possibilité de souscrire au Fonds avec une contribution de l'employeur de 250 \$ par année. La moitié des syndiqué-es ont recours à cet avantage et contribuent par déduction à la source.

35 ans, ça se fête !

Les Fruits de mer de l'Est du Québec ont donc décidé de célébrer les 35 ans de l'entreprise de Matane. « Nous allons remettre des casquettes et des t-shirts à nos employé-es, raconte Francine Gaudreault, coordonnatrice des ventes. Nous allons également lancer un site Internet en avril et un livre de recettes pour les crevettes auquel tous les employé-es vont participer. » Un travail qui se goûte !



Une centaine de travailleuses et de travailleurs syndiqué-es CSN ont fait bien des efforts pour conserver leur emploi en s'impliquant dans la relance des Fruits de mer de l'Est du Québec. L'entreprise a aussi bénéficié de l'appui de Fondation, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi.

Contributions REER Fondation

Bonne progression



La possibilité de souscrire à un REER Fondation déductible pour l'année 2001 s'est terminée le 1^{er} mars dernier. Tout indique que Fondation CSN enregistrera cette année une progression des contributions au REER dépassant les 23 pour cent.

« L'intérêt pour le fonds de travailleurs de la CSN, ses avantages fiscaux et son engagement pour la création ou le maintien des emplois au Québec ne s'est pas démenti cette année », souligne le président-directeur général de Fondation, Léopold Beaulieu.

Environ 70 pour cent des 38 000 actionnaires de Fondation contribuent à chaque paie par déduction à la source, un moyen efficace d'investir régulièrement pour sa retraite. Jusqu'à la fin de l'année financière du Fonds, soit le 31 mai 2002, ces contributions hebdomadaires vont s'ajouter aux résultats déjà enregistrés. « Nous nous dirigeons vers un autre record de souscriptions avec l'atteinte de notre objectif de 68 millions de dollars au 31 mai prochain », soutient M. Beaulieu.

S.L.

Mondialisation : effets pervers

La proximité du sable de plage n'a pas nécessairement pour effet d'obnubilier tout réflexe. Sous les palmiers jamaïcains, lecture d'un éditorial du quotidien *The Gleaner* où le journaliste déplore les effets de la mondialisation sur la vie des travailleuses et travailleurs.

Ainsi apprend-on que les compagnies Seprod et Jamalco ont trouvé, sous l'impulsion du ministère du Travail, des méthodes ingénieuses afin de contrer la concurrence étrangère découlant des règles de l'Organisation mondiale du commerce.

Seprod, une entreprise de services, déclare excédentaire une large part de sa main-d'œuvre pour ensuite réembaucher, à salaire réduit, le personnel mis à pied.

Jamalco exploite des gisements de bauxite. Elle est la propriété conjointe du gouvernement et de la multinationale Alcoa. Son truc : les travailleuses et travailleurs doivent dorénavant se former en compagnie à responsabilité limitée pour ensuite négocier des contrats sur une base individuelle.

L'éditorialiste s'étonne de la passivité de la Confédération des syndicats de Jamaïque, qui, selon lui, devrait intervenir énergiquement pour que cessent de telles manœuvres. Dire qu'ici nos éditorialistes ont plutôt tendance à trouver que le milieu syndical est trop actif dans le dossier de la mondialisation. Autres cieux, autres mœurs.

Y.S.

Documentaire de Carole Poliquin

Marchands d'une voracité sans limites

« Le bien commun : l'assaut final » se regarde comme un drame d'horreur. Le dernier documentaire de Carole Poliquin n'a malheureusement rien à voir avec la fiction. L'assaut d'un capitalisme sauvage à l'extrême, dont le but est de transformer le monde entier en marchandise, se répercute de façon aussi concrète que dramatique dans nos vies de chaque jour.

En effet, l'eau, la santé, les gènes humains et végétaux, les connaissances anciennes et nouvelles, plus rien ne semble maintenant pouvoir échapper au destin de marchandise.

Le documentaire de Poliquin raconte différentes histoires tournées au Canada, aux États-Unis, au Mexique, en France, au Brésil et en Inde, qui témoignent des conséquences de la soumission du monde aux intérêts privés.

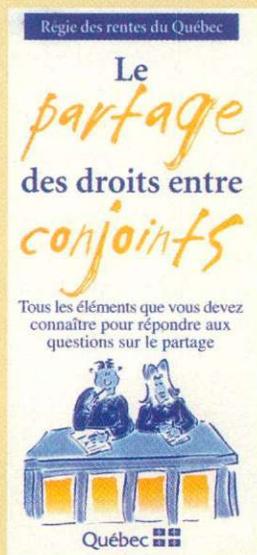
Les intéressés qui n'ont pu visionner ce document à Télé-Québec au début de mars pourront le regarder sur les

ondes de Radio-Canada, au printemps.

Information :

Les production ISCA
(514) 273-9795
isca@videotron.ca

B.A.



Formation

Un cours d'une demi-journée portant sur le partage des droits entre conjoints sera donné les 4, 5 et 23 avril à Montréal, puis le 10 avril à Québec, par la Régie des rentes du Québec. Celui-ci s'adresse plus particulièrement aux personnes qui, sans avoir de formation juridique, sont appelées à répondre aux questions sur le partage, à préparer les relevés des droits ou à assurer l'exécution du partage.

Information :
(418) 643-8282
www.rrq.gouv.qc.ca

B.A.



À vos livres

C'est le temps d'y penser !

La société change et avec elle le monde du travail. Durant la prochaine décennie, un grand nombre de travailleuses et de travailleurs atteindront l'âge de la retraite ; de ce fait, les syndicats sont dès maintenant confrontés au défi de négocier de nouvelles formes de retraite intéressantes et de préparer l'avenir de celles et ceux qui



restent. Cette publication vise à encourager les syndicats à entreprendre au plus tôt une réflexion sur la retraite progressive et à prendre les devants pour proposer des mesures qui la favorisent.

Disponible à la librairie de la CSN

1601, av. De Lorimier, Montréal, QC H2K 4M5
documentation@csn.qc.ca
(514) 598-2151

Coût : 3,25 \$
Frais d'expédition :
1 exemplaire : 1,50 \$
2 exemplaires : 2,50 \$
Paiement à l'avance s.v.p.

Ambulanciers de la Rive-Sud

Salariés à l'heure, enfin !

Une grande victoire syndicale ! Le mercredi 6 mars, les ambulanciers de la Rive-Sud ont adopté, à l'unanimité, une entente convenue avec leur employeur qui fera en sorte qu'ils seront dorénavant rémunérés à l'heure.

« Il s'agit d'une victoire historique puisque le ministère de la Santé et des Services sociaux reconnaît par le fait même que le régime du 7/14 est inadéquat, tant sur le plan des services à la population que sur le plan des conditions de travail », s'est félicité le président du Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (RETAQ-CSN), Yves Imbeault. En vertu de l'horaire dit 7/14, les ambulanciers devaient être disponibles durant sept jours consécutifs.

Quarante de ces postes de faction sont immédiatement abolis et plus de 60 postes à salaire horaire sont créés. Une vingtaine d'ambulanciers continueront pour un certain temps à être soumis à un horaire 7/14 mais le syndicat entend maintenir la mobilisation jusqu'à ce que des réaménagements d'horaire puissent être négociés à leur intention.

Le RETAQ-CSN veut maintenant étendre à toute la province les réaménagements d'horaire négociés sur la Rive-Sud. Le cas montréalais servira de base aux discussions.

J.-P.L.

Pénurie de personnel

Les employés généraux de l'Hôpital général juif de Montréal ont manifesté devant l'établissement, situé Chemin de la Côte-Sainte-Catherine, le 12 mars, pour dénoncer principalement une pénurie de personnel qui engendre des conditions de travail dangereuses, autant pour les employés que pour les patients.



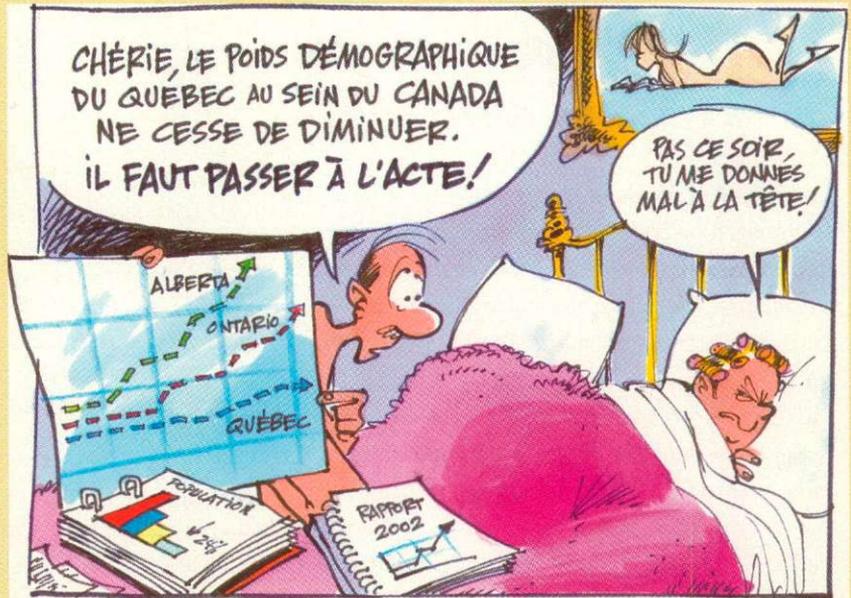
S.B.

IL Y A 34 ANS...



En 1968, l'ex-président de la CSN, Gérard Picard, lançait un condensé de grammaire française. Michel Chartrand, enthousiaste, y assistait.

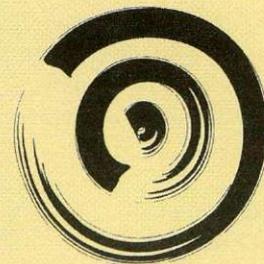
Photo : Archives CSN



Tournée des régions

La vice-présidente de la CSN, Denise Boucher, la présidente du secteur soutien cégep de la FEESP, Marjolaine Côté et le président de la FNEEQ, Pierre Patry, complètent cette semaine une tournée des régions. Cette tournée vise à faire connaître les solutions que la CSN préconise pour que soient maintenus les programmes ayant peu d'inscriptions dans les cégeps des régions, qui font face à une véritable crise démographique.

R.D.



Art et racisme

L'Art peut-il permettre de lutter efficacement contre le racisme ? Sur le thème « Le pouvoir de l'Art », la troisième édition de la Semaine d'actions contre le racisme, qui a lieu cette année du 17 au 24 mars, explore la question.

Entre autres activités, le 19 mars, une conférence intitulée « Terro-risme, racisme et droit de la personne » visera à dégager des pistes d'action pour contrer la discrimination envers les communautés particulièrement vulnérables dans le contexte mondial actuel, et à faire le point sur la situation.

B.A.

Le Chiapas

Au bord de l'explosion sociale



Photo : Alain Chagnon

Richard Desjardins

« Tout peut arriver au Chiapas », lance Richard Desjardins. Le Chiapas est toujours au bord de l'explosion sociale. Richard Desjardins participait récemment à une enquête internationale sur la situation des droits humains au Chiapas, Mexique. À l'issue d'une tournée, la Commission civile internationale d'observation des droits humains a parcouru 54 villages et recueilli 250 témoignages. Richard

Desjardins s'est dit impressionné par les inégalités sociales qu'il a observées. Selon Claude Rioux, porte-parole de la délégation québécoise, « on y a constaté la persistance des violations massives des droits humains. L'armée et les groupes paramilitaires y sont toujours très actifs ». Ils agissent en toute impunité et menacent constamment la population civile.

Lors de son élection à l'été 2000, Vicente Fox, le président du Mexique, avait promis de trouver rapidement une solution au problème autochtone et à la guerre civile. Près de deux ans plus tard, les négociations entre le gouvernement mexicain et l'Armée zapatiste de libération nationale sont au point mort.

P.D.



La toile en français s.v.p. !

L'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) met en ligne sur son site Internet, depuis deux semaines, le projet d'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) ainsi qu'une panoplie de documents s'y rattachant... Plus de trois ans après que des citoyens du monde entier l'eurent mis en échec, en dénonçant justement le manque de transparence du processus !

Le site de l'Office de la langue française (www.olf.gouv.qc.ca) comporte une énorme base de données dans laquelle on retrouve tous les termes techniques propres à Internet. En fait, il y en a des milliers et plusieurs proviennent directement de l'anglais. C'est un peu normal, compte tenu que le réseau des réseaux est d'abord une création anglo-saxonne.

Ainsi, l'expression *mettre en ligne* est acceptée, même s'il serait plus franco-français de dire qu'on rend un document accessible via internet.

On navigue « dans » Internet puisqu'on fait référence au cyberspace. Par contre, on surfe « sur » Internet, qui prend alors le sens d'autoroute de l'information. L'Office de la langue française permet l'utilisation du verbe « surfer » lorsque cela veut dire se promener sur Internet à des fins de divertissement. L'emploi de « balade sur Internet » est cependant préférable. Quant à la navigation, elle fait davantage référence à une utilisation d'Internet pour un travail précis.

L'emploi du verbe fureter est à proscrire. Dans le domaine informatique, le furetage est une activité illégale qui consiste à consulter sans autorisation des données emmagasinées en mémoire.

Cliquez ici

Même si le mot « cliquable » semble boiteux, il demeure un adjectif accepté par l'OLF pour désigner un objet graphique d'une page, sur lequel on peut cliquer avec une souris pour se rendre directement à un autre endroit du site. Il doit cependant être écrit de cette façon ; la graphie « clickable » n'est pas acceptable. L'OLF signale en outre plusieurs synonymes à « image cliquable ». Signalons entre autres « image réactive », « image référencée », « image en coordonnées », « image hypertexte », « hyperimage » et « image sensible ».

Jean-Pierre Larche



Montréal Néon

Ils s'y connaissent en lumière, les 20 employés de Montréal Néon qui viennent de choisir la CSN pour défendre leurs intérêts. C'est un premier syndicat pour ce groupe de salariés.

CPE Saint-Marc

C'est au tour des 13 employées du Centre de la petite enfance (CPE) Saint-Marc d'adhérer à la CSN. La centrale syndicale a été la première à répondre aux attentes des travailleuses de garderie désireuses de se syndiquer. C'était en 1980. Aujourd'hui, la CSN compte 5000 membres dans les CPE. C'est la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN qui négocie l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie. Et cette année, elles veulent notamment se doter d'un régime de retraite.

Noranda inc.

Fonderie Horne

Au nombre de 11, les employés d'entretien ménager à l'emploi de Noranda inc. Fonderie Horne, en Abitibi, viennent de rallier les rangs du Syndicat des travailleurs de la Mine Noranda (CSN). C'est la Fédération de la métallurgie qui négociera leur convention collective.

Transport

G & R Lacasse

Exaspérés « de faire les frais de la compétition sauvage », les 20 camionneurs de la compagnie de Transport G. et R. Lacasse inc. montent eux aussi à bord du Syn-

dicat national du transport routier de la CSN (SNTR-CSN). Le SNTR-CSN a adressé une requête en accréditation syndicale au Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) et au Bureau du commissaire général du travail (BCGT) le 25 février. Située à Mont-Laurier, l'entreprise a été acquise par Transport F. Boisvert de Val-d'Or, où les camionneurs sont aussi membres de la CSN.

Équipement fédéral

Le 14 février, le Syndicat des travailleurs d'Équipement fédéral (CSN) a déposé une requête en

accréditation pour représenter quatre employés du département des pièces. Les quatre travailleurs se joignent ainsi au syndicat regroupant une trentaine de salariés, qui avait quitté les Teamsters de la FTQ, il y six ans. Ces travailleurs sont représentés par la Fédération de la métallurgie de la CSN.

Ils sont des nôtres

Le syndicat CSN des 150 employés de la maison d'hébergement pour religieuses Immaculée-Conception, à Laval, a reçu son certificat d'accréditation du ministère du Travail.

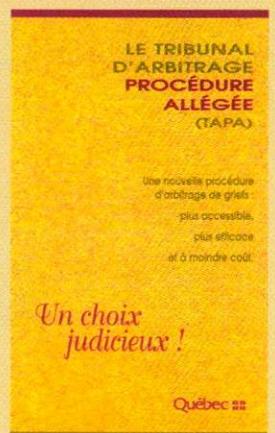
Michel Crête

Des arbitrages plus expéditifs

Pour qui connaît les délais interminables entre le dépôt d'un grief, son audition et l'émission de la sentence, la possibilité de procéder avec célérité devient un atout indéniable. Dans plusieurs cas où les réclamations se limitent à une mécontente quantitative ou à une suspension de courte durée, sans représenter de précédents préjudiciables pour les parties, le recours au Tribunal d'arbitrage procédure allégée (TAPA) devient un instrument tout à fait approprié.

Les arbitres sont nommés par le Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre, auquel siège la CSN.

La durée maximale d'audition est limitée à trois heures et demie et elle est fixée dans les 21 jours de la date de demande d'arbitrage.



Avant l'audition, les parties préparent un exposé écrit de leur prétentions ; tentent de cerner leurs points d'accord et de désaccord ; acheminent leur demande au greffe du tribunal accompagnée de leur exposé et indiquent la date d'audition désirée.

Pour plus d'informations : ministère du Travail à Montréal (514-873-6972) et à Québec (418-643-9943).

Y.S.

Service de syndicalisation de la CSN

Montréal : 1 800 947-6177 • Québec : 1 877 906-0202

syndicalisation@csn.qc.ca

Sécurité des agents correctionnels

Prisons pour femmes : victoire !

Le Syndicat des agents correctionnels du Canada, affilié à la CSN, a réussi à repousser un aménagement dangereux prévu pour les nouvelles unités à sécurité maximale dans les prisons pour femmes.

L'employeur, le Service correctionnel du Canada, voulait que ces unités soient munies de postes de contrôle à aire ouverte, en vertu de la théorie voulant que la réinsertion sociale passe par un plus grand contact entre gardiens et détenues. Mais le UCCO-SACC-CSN exigeait des

postes fermés en raison du potentiel de violence chez les résidentes.

« Aucune demi-mesure, aucune alternative n'était possible, » explique Marie-Josée Préville, présidente de la section locale de Joliette, qui s'est occupée activement de ce dossier.

« Il s'agit d'une grande victoire pour la sécurité du personnel, même s'il existe encore des inquiétudes pour le syndicat sur le plan opérationnel. »

S.B.



Prix de l'essence

Inertie du gouvernement

La CSN, par la voix de son vice-président Roger Valois, a dénoncé l'inertie du gouvernement québécois au chapitre du prix de l'essence, la semaine dernière.

« Au beau milieu de la semaine de relâche scolaire, alors que les parents organisent des sorties familiales, les compagnies pétrolières en profitent pour hausser le prix de l'essence. Cette semaine, le coût au litre a varié de 64,9 cents à 72,5 cents. Au cours de la semaine dernière, il était en bas des 60 cents. Le gouvernement assiste en spectateur à cette exploitation, » a-t-il notamment dit.

Y.S

Prévenir l'endettement étudiant

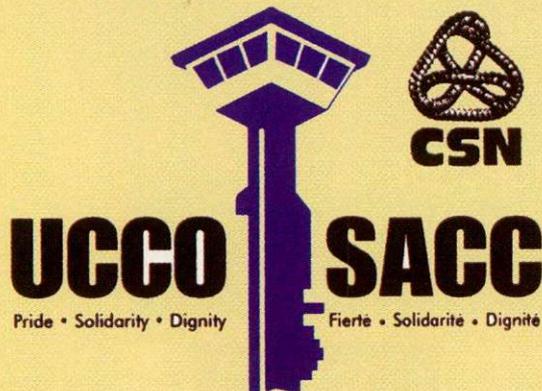
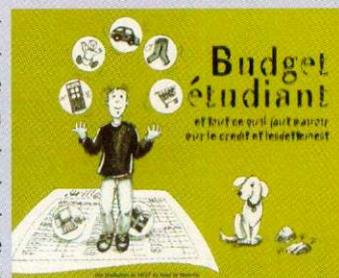
Information sur le crédit et guide budgétaire

Un étudiant bénéficiant de l'aide financière de l'État dès son premier trimestre au cégep risque fort de quitter l'université avec 25 000 \$ de dettes après l'obtention d'un diplôme de maîtrise et avec 36 000 \$ après avoir obtenu un doctorat.

L'endettement est de plus en plus répandu chez la très grande majorité des étudiantes et étudiants. Ce document, publié par une association cumulant plus de 30 ans d'expérience dans le domaine de la défense des droits des consommateurs, vise, entre autres, à fournir une information de pointe sur les différentes formes de crédit, les taux d'intérêt, ainsi que le très contesté « dossier de crédit ». Il aborde aussi le *Que faire ?* lorsque le remboursement des dettes devient problématique. Une méthode budgétaire détaillée et adaptée aux réalités étudiantes complète le guide. Ne partez pas aux études sans lui.

H.G.

Document de 124 pages disponible à l'ACEF du Nord de Montréal, 7500, rue de Chateaubriand, Montréal (Québec) H2R 2M1. Prix : 7,95 \$ plus 2 \$ pour les frais de la poste. Information : (514) 277-7959.



Argentine en crise

L'économie argentine est mal en point. Le chômage atteint presque 25 pour cent. La dette extérieure est de 142 milliards. Le pays est quémandeur face au Fonds monétaire international (FMI) qui a entamé des « négociations » avec Buenos Aires le 6 mars. Le ministre des Finances s'est demandé la raison du retard, son pays ayant déjà satisfait aux exigences du FMI : le peso est dévalué, le dollar flotte librement, les provinces ont conclu un pacte avec la capitale et le Sénat vient d'adopter le budget pour 2002 : « Depuis quatre ans, nous avons perdu et le crédit et la confiance ». Un député démocrate à Washington s'est quant à lui demandé récemment si avec le FMI, c'est comme avec les banques : on ne vous prête que lorsque vos affaires sont bonnes ?

La grogne des citoyens s'alimente surtout à la frustration que suscitent les limites aux retraits de comptes bancaires. Les élus sont conspués. Tout pou-

voir est suspect. Un cynique a même laissé un graffiti vengeur : « Sois patriote, incendie une banque ». La perception des impôts a chuté radicalement. Le secteur de la culture écope : on a recensé 250 fermetures de librairies l'an dernier.

Il y a vingt ans, l'armée argentine se repliait en déroute après avoir tenté de reprendre aux Britanniques les Malouines (ou îles Falkland) dans l'Antarctique, ce qui eut pour effet d'accélérer la chute d'une dictature instaurée en 1976. En 2002, ce ne sont plus tellement les casernes qui inquiètent. La tourmente sévit jusqu'au seuil de la Cour suprême dont les membres sont visés par une multitude de plaintes. Serviront-ils de boucs émissaires ? Il appartient

dra en dernier ressort au Sénat de juger si un ou plusieurs des neuf juges ont eu une conduite répréhensible.

Juif ou pas ?

En Israël, le débat a toujours cours sur « qui est juif ? ». Il risque d'aggraver les divergences entre juifs de la diaspora et rabbinat orthodoxe d'Israël. Ce dernier conteste les récents arrêts de la Cour suprême à ce propos. En février, la CS enjoignait au ministre de l'Intérieur d'inscrire la mention JUIF sur les cartes d'identité de juifs convertis par la mouvance réformiste, laquelle revendique 40 000 adhérents en Israël. La décision touchait le registre d'État civil, sans clarifier la conduite à tenir dans les cas d'inhumation. Récemment, un jeune conscrit d'origine ukrainienne, tué dans un engagement avec des Palestiniens, fut enterré avec les honneurs militaires... dans un lot pour non-juifs, ce qu'ont déploré les porte-parole de la Défense.

Clément Trudel



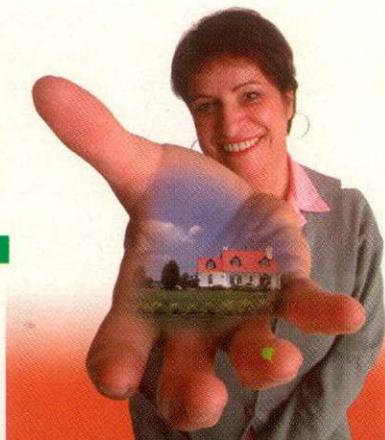
Une campagne REER réussie pour le Fonds des travailleuses et des travailleurs de la CSN !



*Je prends
mon
Avenir*

en main

avec un REER
à ma portée qui
soutient l'emploi
au Québec



En 2002, simplifiez-vous la vie,
contribuez à chaque paie
par déduction à la source !

Pour information
(514) 525-5505 • 1 800 253-6665
www.fondaction.com

FONDACTION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

Un outil
collectif
à l'initiative
de la

CSN